

CP LIEGE

PV N° 14 DE LA REUNION DU 22 FEVRIER 2012

Présents : MMes M. Corbisier, M. Joliet

MM D. Maréchal, C. Fraiture, JCL Hasse, C. Ghiezen, M. Maréchal, J. Dierckx, L. Schins, L. Beck

Excusé : M J.M Weber

Courrier entrant :

1. Du Président Mr J.L Ventat du Collège St Louis BC : Réflexions pour futur :

Bien que nous ne soyons pas encore à l'heure des sujets à mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée provinciale, je pense utile de soumettre au CP quelques réflexions, de manière à pouvoir y réfléchir le plus utilement en vue d'un dialogue constructif.

Je présente ces réflexions par rapport à mon club, mais plusieurs d'entre-elles ont déjà été discutées avec les clubs de l'Entente, sans qu'il y ait obligatoirement unanimité sur tout. Cependant, vous imaginez bien que les points 1 et 2 sont plus que largement soutenus.

Confronter au dilemme de l'arbitrage, comme beaucoup d'entre-nous, mon club tente de sensibiliser ses membres à la formation "arbitre de club". Le nombre de rencontres permettant à ces personnes d'atteindre le chiffre de 5 rencontres par demi-championnat en U12, comme exigé, n'est pas toujours évident. Par contre, je trouve tout à fait anormal de ne pas être en droit de comptabiliser une rencontre des autres catégories, le jour où la fédération ne nous fournit pas d'arbitre. L'autre jour, nous avons eu, en pupilles Elites, l'obligation de fournir un arbitre pour que la rencontre puisse se dérouler. J'avais un adulte, arbitre de club, qui a accepté de le faire et qui ne peut comptabiliser ce match. J'estime cette règle stupide, car ne vaut-il pas mieux palier aux manquements des désignations par des arbitres de club plutôt que par n'importe qui ? Il n'est pas très motivant de devoir se farcir une rencontre de plus sans même en récolter l'avantage de pouvoir la comptabiliser !

Dans le même ordre d'idée, pourquoi les rencontres amicales que nous renseignons au CP ne sont-elles pas comptabilisables pour les arbitres de club ?

J'ai été très critique vis-à-vis du système à 2 tours (en Elites toujours) quant à la manière de sélectionner les équipes pour le second tour (but étant de disputer ce second tour entre des groupes de niveaux plus homogènes). Ma critique allant, pour rappel, sur le tirage au sort entre les équipes terminant à la même place mais dans des séries différentes. Voici la proposition que je formule : on limite le nombre de séries à 3 en portant le nombre à 8 équipes par série (au lieu de 6 actuellement), mais on ne dispute que les rencontres "aller". Ensuite, on sélectionne les 2 premiers de chaque série (premier niveau), puis les 2 suivants (deuxième niveau), etc. pour composer la deuxième partie de championnat qui se déroulerait comme

actuellement. Même si les équipes peuvent se sentir désavantagées par un tirage au sort moins favorable pour les matches joués à domicile, il n'en reste pas moins que la différence se fait sur le terrain plutôt qu'à pile ou face.

Le passage des benjamins en pupilles nécessite une adaptation aux grands panneaux. Pourquoi passer en minimales à une taille de ballon n°7 alors qu'il existe une taille intermédiaire (6) ? Il me semble important de ne pas amener un joueur à forcer, et donc déformer, une gestuelle technique. Des paliers adaptés à sa croissance me semblent plus opportuns dès l'instant où ils existent déjà. Il est utile de préciser que la taille 6 est utilisée chez nos voisins français, ainsi que chez nous en dames.

Je pense nécessaire de pouvoir conserver des latitudes en équipes de jeunes pour permettre à des groupes parfois limités par le nombre de s'inscrire en championnat tout en faisant appel, de temps à autre, à un joueur d'une autre équipe et de même catégorie. Les glissements libres jusqu'en benjamins (saison complète) et pupilles (jusqu'au 31 décembre) semblent bien se passer, dans la majorité des cas. L'important étant de jouer pour l'épanouissement du jeune, il faut éviter des équipes en surnombre (13, 14, voire 15 joueurs). Dans cette perspective et de manière à faciliter l'organisation interne du club, je propose d'élargir la numérotation des vareuses jusqu'à 99. Quel bonheur de ne plus devoir "scotcher" du sparadrap ou autre matière pour fabriquer un numéro. Chaque jeune joueur d'un club aurait pratiquement son numéro et pour les clubs dépassant les 96 joueurs en équipes de jeunes, pas de problème de recommencer la distribution des numéros, puisqu'elle se ferait sur un espace d'âges n'amenant jamais 2 joueurs à se retrouver ensemble sur un terrain. Mme Corbisier répond :

- Plusieurs points concernent les parlementaires (changements de statuts).
- Séries jeunes à classement : les séries sont créées suivant le nombre d'équipes inscrites.

Suite à la proposition,

Que faire s'il y a 33 équipes inscrites dans une catégorie ? doit-on en laisser certaines "sur le carreau" ?

De même, 1er tour en matches "aller" et 2ème tour en match "retour" : pas de grille de base mais tirage au sort !? = bonjour les calendriers dans les clubs !

Le tirage au sort pour les matches à domicile et en déplacement : facile entre clubs liégeois, mais qu'en serait-il pour des clubs décentrés comme Stavelot ou Hannut qui auraient + de matches en déplacement ?...

- classements : en cas d'égalité entre équipes de séries différentes, intervient le nombre de victoires (bye = victoire). S'il y a encore égalité, intervient seulement un tirage au sort (assez rare). Nous n'avons pas retenu l'average car, plutôt que de préconiser l'épanouissement et l'apprentissage, cela pousserait certains à vouloir marquer le plus possible, donc jouer avec les meilleurs (jouer à 5, essayer d'"écraser" tous les adversaires du 1er tour,...) ...

2. Du Trésorier RB Tilff : question à propos de frais de déplacement d'un arbitre mal calculés. Remboursement suivra.
3. Du Secrétariat AWBB : avis de changement de secrétaire à l'Union HUY Basket (2511) voir ci-après.
4. Du secrétariat AWBB : demande de date de reprise suite à un accident sportif pour un joueur. Réponse a été fournie.

Communications clubs et arbitres :

- **Match remis :**

Rencontre n° 421012 du 04/03/12 en P1 Hommes : Standard BC Liège – BC Visé A remise au dimanche 18/03/12 (Article PC 71,B.3)

- Forfait général des Minimes Provinciaux MM E à EP Verviers.
- Le site internet du BC Herve-Battice (www.bcherve.be) a été remis en ordre.
- Le 2^{ème} tour des Pupilles provinciales Filles est disponible sur le site du CP.
- Changement de secrétaire à Union Huy Basket (2511) : Mr Michel BORREMANS, Rouge Lion, 21 à 4500 – HUY ; Tél : 085/51.43.83 ; Gsm : 0498/38.78.59 ; Mail : secretariat2511uhb@gmail.com

- **Clubs organisateurs d'une section Baby Basket (suite)**

1215	BC Dison-Andrimont
1623	Rebond Neuville
0091	R.Spa BC
2558	La Villersoise BC
1741	BC Herve-Battice
2657	DFBC Malmedy

Commission Formation arbitres :

- La prochaine réunion de l'école d'arbitrage se tiendra le vendredi 2 mars prochain dans les locaux du BC Blegny
- Christopher LACROIX a repris l'arbitrage.
- Le département arbitrage demande de fournir 4 arbitres pour la prochaine JRJ du 11 mars prochain. La C.F.A. a demandé au département des renseignements complémentaires sur l'organisation de la journée avant de désigner 4 arbitres.

Commission technique des Jeunes :

Une réunion du Département « Détection & sélections jeunes » aura lieu le vendredi 24 février 2012 au centre Adeps de Jambes.

Divers :

Prochaine réunion plénière : 7 mars 2012

C. Ghiezen

Secrétaire